6-1. Compte rendu financier : bilan qualitatif de l'action réalisée

Cette fiche est à détacher et à retourner <u>dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice</u> au cours duquel la subvention a été accordée¹. Elle doit obligatoirement être établie, avant toute nouvelle demande de subvention. Vous pouvez ne renseigner que les cases grisées du tableau si le budget prévisionnel de l'action projetée a été présenté sous cette forme.

Cette fiche peut être adaptée par les autorités publiques en fonction de leurs priorités d'intervention.

Cette fiche peut être adaptée par les autorités publiques en fonction de leurs priorités d'interventie
Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :
Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?
Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?
Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Cf. Arrêté du Premier ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu par le quatrième alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

6-2. Compte rendu financier de l'action : tableau de synthèse.

Exercice 20...

CHARGES		Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
Charges directe	s affectées	à l'action		Ressources directes	affectées à	l'action	
60 – Achat				70 - Vente de marchandises,			
Prestations de services				produits finis, prestations de services			
Achats matières et				74- Subventions			
fournitures				d'exploitation ³			
Autres fournitures				Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			T
61 - Services extérieurs				-			
Locations immobilières et				-			
immobilières							
Entretien et réparation				Région(s):			
Assurance				-			
Documentation				Département(s) :			
Divers				-			
62 - Autres services				Intercommunalité(s) : EPCI ⁴			
extérieurs Rémunérations							\vdash
intermédiaires et				-			١.
honoraires							
Publicité, publication				Commune(s):			
Déplacements, missions				-			T
Services bancaires,				Organismes sociaux (détailler) :			
autres				,			
63 - Impôts et taxes				-			
Impôts et taxes sur				Fonds européens			
rémunération							
Autres impôts et taxes				-			
64- Charges de				L'agence de services et de			
personnel				paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)			
Rémunération des							
personnels				Autres établissements publics			_
Charges sociales				Aides privées			
Autres charges de				75 - Autres produits de			
personnel				gestion courante			-
65- Autres charges de gestion courante				Dont cotisations, dons manuels ou legs			
66- Charges financières				76 - Produits financiers			\vdash
67- Charges				78 - Reports ressources non			\vdash
exceptionnelles				utilisées d'opérations antérieures			
68- Dotation aux							
amortissements							
Charges indirect	es affectées	à l'action					
Charges fixes de							
fonctionnement							
Frais financiers							
Autres							_
Total des charges				Total des produits			
		CONTRIB	JTI(ONS VOLONTAIRES			
86- Emplois des				87 - Contributions volontaires			
contributions volontaires en nature				en nature			
Secours en nature				Bénévolat			
Mise à disposition gratuite	-			Delievolat			\vdash
de biens et prestations				Prestations en nature			
Personnel bénévole				Dons en nature			\vdash
TOTAL				TOTAL			

2 Ne pas indiquer les centimes d'euros

L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

6-3. Compte rendu financier de l'action : données chiffrées

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :
Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée 5 :
Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :
Je soussigné(e), (nom et prénom)
Signature

Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.